

Communiqué de presse

L'Hôpital du Valais nomme une commission médicale pour faire toute la lumière sur la prise en charge de deux patients

Sion, le 2 septembre 2013 - Suite aux articles parus récemment et accusant le Professeur Vincent Bettschart, les instances dirigeantes de l'Hôpital du Valais (HVS) ont décidé de réagir rapidement en mettant tout en œuvre pour établir les faits tout en respectant la présomption d'innocence.

«Le Conseil d'Administration de l'Hôpital du Valais prend toutes ses responsabilités dans cette affaire, déclare Charles Kleiber, président du Conseil d'Administration de l'HVS. Nous allons agir vite, en concertation avec tous les acteurs concernés, et nous prendrons les décisions qui s'imposent en nous basant sur des faits avérés.»

Pour cela, le Conseil d'Administration – qui avait renouvelé sa confiance au Prof. Bettschart en avril 2012 - a décidé de confier un mandat à une commission médicale composée du directeur général de l'HVS, Professeur Eric Bonvin, des deux directeurs médicaux de l'HVS, Dr Pierre-François Cuénoud et Dr Reinhard Zenhäusern auxquels s'associeront trois personnalités médicales externes de grand renom.

Le très haut niveau d'expertise et de compétences de ces personnalités médicales, notamment dans le domaine de la chirurgie, permettra de faire toute la lumière nécessaire dans cette affaire. En s'associant dans cette quête de la vérité, le Valais romand et le Haut-Valais démontrent leur solidarité face à la nécessité de préserver la réputation de l'HVS dans le domaine de la médecine hautement spécialisée. Cette commission médicale analysera les deux dossiers concernés et rendra son rapport dans deux semaines.

Parallèlement à cette expertise médicale, l'ensemble des acteurs de l'Hôpital du Valais impliqués directement ou associés au Département de chirurgie seront entendus. Cette concertation permettra à chacun de s'exprimer librement et de participer à cette nécessaire clarification objective. Elle sera aussi l'occasion de rappeler les règles de confidentialité très strictes qui existent pour le traitement des données médicales de chaque patient.

Durant cette procédure, et afin de faciliter ce travail en profondeur, Prof. Vincent Bettschart a décidé de suspendre provisoirement son activité opératoire dans le domaine concerné (les opérations du pancréas) jusqu'au dépôt des conclusions. Le Conseil d'administration a accepté cette proposition.

Au terme de cette analyse, le Conseil d'Administration sera convoqué en séance extraordinaire afin de prendre toutes les mesures nécessaires sur la base des faits avérés et de la réalité médicale de ces deux dossiers. Ces décisions seront communiquées en interne et en externe.

La Conseillère d'Etat du Valais en charge du Département de la Santé, Mme Esther Waeber-Kalbermatten, a été informée de la mise en place de cette procédure.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Florence Renggli, Cheffe de la communication et porte-parole

T : 027 603 67 00, florence.renggli@hopitalvs.ch